



Licence Sciences physiques sciences de l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences physiques sciences de l'ingénieur. 2011, Université du Havre. hceres-02036205

HAL Id: hceres-02036205

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036205>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LI120000686

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences physiques sciences de l'ingénieur

Présentation de la mention

La licence mention Sciences physiques sciences de l'ingénieur (SPSI) de l'Université du Havre est la fusion de la licence mention Physique et de la licence mention Sciences de l'ingénieur précédemment habilitées. C'est une licence généraliste qui permet d'acquérir des connaissances et développer des compétences dans le domaine de la physique générale et des secteurs technologiques fortement ancrés sur le territoire havrais. Elle vise à la fois la poursuite d'études vers des formations de master préparant à des emplois de cadres ou les métiers de l'enseignement ou vers des écoles d'ingénieurs et l'insertion professionnelle directe à un niveau de technicien supérieur.

La formation s'articule en six semestres avec une spécialisation progressive. En première année (L1), le premier semestre (S1) est un semestre d'intégration qui dispense une formation scientifique générale où les enseignements sont entièrement communs aux trois licences mention Mathématiques, Informatique et Chimie de l'Université. Les deuxième (S2), troisième (S3) et quatrième semestres (S4) commencent à aborder des enseignements plus spécifiques de la physique et des sciences de l'ingénieur et proposent des colorations pour les parcours possibles en troisième année (L3) de la formation. Les parcours proposés en L3 sont au nombre de cinq : Physique, ondes et signaux (POS), Génie électrique et systèmes de commandes (GESC), Ingénierie de la maintenance appliquée aux systèmes industriels (IMSI), Génie mécanique (GM) et Génie civil (GC).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	110 en S1 50 en S2
Nombre d'inscrits en L2	40
Nombre d'inscrits en L3	107
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	15 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	80 %
% d'abandon en L1	20 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	93 %
% d'insertion professionnelle	7 %

NR : non renseigné



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention SPSI est bien intégrée dans l'offre de formation de l'Université du Havre. Le projet pédagogique et les objectifs de la formation en termes de poursuites d'études vers les masters locaux sont bien définis. Les bases théoriques et pratiques en mathématiques, informatique, physique, sciences de l'ingénieur, nécessaires pour bien appréhender les spécialisations possibles en L3, sont bien équilibrées. La mention comporte également des unités d'enseignement (UE) de culture générale (langues vivantes), de méthodologie librement choisies par l'étudiant ainsi que l'intégration de la préparation d'une certification informatique et internet (C2i). L'accueil en L3 d'étudiants de DUT permet de proposer une poursuite d'études locale pour ces étudiants et de maintenir un flux d'étudiants pour alimenter les spécialités de master du secteur. Néanmoins, les effectifs en L3 se répartissent très inégalement dans les cinq parcours proposés, le parcours Génie civil accueillant ainsi plus de la moitié des effectifs de la L3, les autres parcours n'accueillant chacun que 10 à 15 étudiants. L'établissement a également mis en place plusieurs dispositifs d'aide à la réussite (Plan pour la Réussite en Licence) qui permettent de diminuer l'échec en première année (semaine d'intégration et d'accueil, suivi personnalisé par des enseignants référents...).

- Points forts :

- L'établissement encourage vivement l'apprentissage des langues et l'ouverture à l'international (mobilité entrante et sortante).
- La présence importante de travaux pratiques, de 10 à 20 % par semestre d'enseignement, et l'obligation d'un stage d'une durée de huit semaines au second semestre de la L3 permettent de compléter utilement les compétences acquises en cours et travaux dirigés par les étudiants. Il est toutefois regrettable que seulement deux parcours proposent ce type de stage.

- Points faibles :

- Bien que l'établissement ait mis en place l'évaluation des formations et défini des critères pour son auto-évaluation, les données sur la connaissance et le suivi de la population étudiante de la mention sont partielles. L'impact sur le pilotage de la formation n'est pas clairement explicité.
- La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) qui doit donner de la lisibilité aux diplômes universitaires ne rend pas compte de l'ensemble des compétences acquises pour tous les parcours de la formation. Il en est de même pour l'Annexe Descriptive au Diplôme.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme devraient être complétées. L'établissement devrait veiller au suivi de la population étudiante de la mention et utiliser pleinement les outils d'évaluation. Une réflexion est également à mener sur la configuration en cinq parcours de la troisième année, son maintien ou non en fonction des effectifs ; quelques uns de ses intitulés devraient peut-être être plus courts et lisibles (simplement GE (Génie électrique) ou EEA (Electronique électrotechnique automatique), GIM (Génie industriel et maintenance) par exemple) pour se rapprocher des noms usuels. Enfin, les initiatives très positives de communication vers les lycées du territoire sont à poursuivre.